
[Nigeria : l'Okomu Oil Palm – Destruction de communautés pour l'expansion du palmier à huile](#)

L'Okomu Oil Palm, qui opère dans les secteurs de l'huile de palme et de la production de latex, fut créée en 1976 dans le cadre d'un projet pilote du gouvernement fédéral du Nigeria qui concernait 15 580 hectares, dont 12 500 pourraient être plantés de palmiers à huile. En 1979, l'entreprise fut transformée en société privée à responsabilité limitée et, en 1990, dans le cadre d'un programme d'ajustement structurel, elle devint une société anonyme. Elle fait partie du groupe belge Socfin, acteur mondial dans la production de palmiers à huile, d'hévéas, de café et de fleurs tropicales. Socfin est propriétaire de 62,69 % des actions de l'Okomu Oil Palm.

Depuis, l'Okomu est devenue une de principales productrices de palmiers à huile du Nigeria ; en 2012, ses plantations occupaient 9 713 ha dans l'État d'Edo, et elle prévoyait d'en ajouter 402 en 2013 et encore 400 en 2014.

Le rapport annuel 2012 de la société annonçait son intention d'élargir ses plantations de palmiers à huile et d'hévéas, et révélait aussi qu'elle entendait construire en Sierra Leone la plus grande fabrique d'huile de palme d'Afrique, pour porter sa capacité de production de 30 à 60 tonnes par heure [voir le article de Green Scenery sur la violence contre les communautés].

Parmi les investisseurs, l'Okomu Oil Palm est considérée comme un succès depuis qu'en 2013 elle a payé à ses actionnaires les dividendes les plus élevés de l'histoire. Or, dans les affaires agro-industrielles de ce type, le « succès » des investisseurs est payé très cher par les communautés locales.

Dans un entretien avec le WRM, un habitant de la région, Sunny Ajele, parle du changement qui s'est produit dans la vie des communautés avec l'expansion des plantations de palmiers à huile de l'Okomu :

« Notre expérience a commencé en 1998, lorsque l'Okomu Oil Palm a détruit trois villages, Owieke, Ajbede et Ijawkam, sans que les habitants soient indemnisés. Les chefs des villages sont morts de chagrin lorsque les bulldozers sont arrivés sans prévenir pour détruire les villages. Le gouvernement de l'état a créé une commission d'enquête mais ses membres ne sont jamais venus visiter les villages. Le rapport de la commission affirmait que les villageois étaient des occupants illégaux et que les villages avaient été fondés dans les années 1950 seulement, alors qu'une section de ce même rapport contenait des preuves que le village existait déjà en 1935. Il y avait aussi une ordonnance forestière datée de 1912 qui donnait aux villageois le droit de cultiver, de pêcher et de résider à cet endroit. »

« Le rapport de la commission d'enquête a porté un coup terrible aux villageois. Plus tard, en 2010, l'Okomu Oil Palm a envoyé une notification définitive aux habitants de Makilolo – mon village – où elle leur donnait un délai de quelques jours pour partir. La notification a été remise par la police militaire. À ce moment-là, la communauté a dit 'trop c'est trop', et nous avons fait savoir au

gouvernement que, si ce qu'il fallait c'était un enterrement en masse, il devait s'y préparer. »

« À ce moment-là, le directeur général de l'Okomu Oil Palm, Graham Hefer, qui nous avait demandé de signer un protocole d'accord ou de nous apprêter à être expulsés, est parti en vacances. Le protocole avait été rédigé par l'entreprises, sans contribution aucune de notre part. La police, les agences de sécurité et les villageois se sont réunis pour essayer de résoudre la situation. Le préfet de police a dit que, du moment que la compagnie avait un certificat d'occupation, le village ne pouvait pas gagner, et il a suggéré : 'Allez prier la compagnie de vous laisser rester'. Nous avons répondu : 'Cela n'est pas possible'. Le village s'est réuni ensuite avec le directeur général de l'Okomu Oil Palm, qui a proposé un autre protocole d'accord, et qui a dit qu'il attendait une décision de la communauté dans les 24 heures suivantes. »

« Aucune personne sensée n'aurait signé ce protocole d'accord, qui nous aurait condamnés tout droit à l'esclavage. Donc, le village a refusé de signer. »

« Alors la compagnie a enfermé la communauté, l'empêchant de se rendre au marché. Pour arriver au marché nous devons faire un énorme détour à travers un autre État, parce qu'on nous avait barré le passage. La route directe à Benin prend environ une heure et demie, mais s'il faut emprunter celle qui traverse l'État d'Ondo, c'est un voyage de toute une journée.

Sunny a parlé de rencontres avec des soldats sur la route directe vers Benin que les gens du village empruntaient habituellement, et il a dit que ces soldats avaient l'ordre de tirer dès qu'ils verraient des villageois.

« Nous avons fait savoir à la police que cette mesure risquait de provoquer des troubles, que les jeunes allaient se révolter si la barrière n'était pas rouverte sans délai, mais la barrière est restée fermée », a-t-il dit.

« J'ai reçu ne fausse convocation pour me rendre au bureau. En arrivant, j'ai été arrêté à l'endroit de la réunion, soit disant parce que m'apprêtais à lancer une bombe. Ils m'ont gardé enfermé pendant une journée et puis ils m'ont libéré. Le 1 janvier 2011, on m'a convoqué à nouveau. Quelqu'un avait dénoncé que j'avais kidnappé un homme blanc dans la plantation, que cet homme avait été grièvement blessé et qu'on l'avait transporté à l'étranger pour le soigner. J'ai demandé : 'Comment aurais-je pu le faire ? Ce jour-là j'étais en prison, ici, avec vous. Comment ai-je pu kidnapper quelqu'un dans la plantation en même temps ?' Un fonctionnaire du service de sécurité de l'État m'a dit que c'était un coup monté, et que l'affaire était grave. »

Alors j'ai annulé mon téléphone, j'ai quitté mon foyer et j'ai pris la fuite. Je me suis débrouillé pour contacter le directeur du service juridique d'ERA/FoE Nigeria, l'avocat Chima Williams, par l'intermédiaire de son responsable du projet Forêts et Biodiversité. ERA a adressé immédiatement une lettre à la direction d'Okomu Oil Palm S.A., où l'on exigeait premièrement que la seule entrée et sortie du village soit rouverte et, deuxièmement, que les membres de la communauté ne soient pas obligés à signer un protocole d'accord auquel ils n'avaient pas participé. À ce moment-là, ERA m'a conseillé de ne plus fuir. »

« Une réunion a été organisée avec le directeur général de l'Okomu Oil Palm, des représentants de la communauté, le service de sécurité étatique, des soldats et les chefs principaux. Le DG a rédigé alors un nouvel accord, il a promis de niveler la route, de former 60 jeunes par an, d'accorder des bourses d'études, d'améliorer l'école... Ces promesses devaient être mises en œuvre pour la fin 2011, à condition que le village signe le protocole d'accord que la communauté avait déjà rejeté

auparavant. Si cette proposition n'était pas acceptée, la compagnie ne donnerait rien. Mais le village a répondu : 'Nous ne pouvons pas signer'. »

« En même temps, la compagnie a commencé à essayer de persuader quelques habitants du village pour qu'ils signent le protocole d'accord. Certains ont fini par le faire. Alors la compagnie a déclaré qu'elle avait donné quatre litres d'huile de palme rouge et beaucoup de livres... mais les livres offerts sont toujours chez ceux qui ont signé le protocole sans le consentement de la communauté. Celui qui a signé le document est devenu conseiller spécial en affaires communautaires auprès de la compagnie. Toute communication avec la compagnie doit passer par lui (en plus, il prévoit de se porter candidat au poste de chef principal). »

« En 2013, la route n'était toujours qu'à moitié aplanie. En 2012, ils ont commencé à creuser un puits, parce que le fleuve qu'utilisaient les villageois n'est plus utilisable pendant la saison des pluies, quand il reçoit tous les produits agricoles toxiques que la compagnie applique dans la plantation. Les villageois continuent de boire cette eau, mais ils savent qu'elle n'est pas bonne pour eux. »

Les accusations et la criminalisation continuent. Par exemple, Sunny Ajele a été accusé de diriger des campements de résistance. Un fonctionnaire lui a fait savoir confidentiellement que l'ordre avait été de « le trouver, le ligoter et l'achever », autrement dit, le tuer.

Depuis, la situation est un peu moins tendue mais reste insupportable pour la communauté. Vingt-cinq hectares ont été « donnés » au village, à condition qu'on n'y bânisse aucune structure permanente, qu'on n'y plante rien, et qu'on maintienne les chiens et les chèvres hors de la plantation, sans quoi la communauté serait expulsée. Chaque véhicule qui arrive au village ou qui en sort doit payer 200 nairas [environ 1,20 USD] pour l'utilisation de la route, et les camions de vivres payent davantage. Ces derniers temps on a cessé de faire payer les véhicules particuliers, mais les véhicules commerciaux doivent continuer à le faire.

« Pour quitter le village ou rentrer à la maison, c'est comme si on traversait une frontière. Si on vous voit arriver avec une caméra, on vous la confisquera », a expliqué Sunny. « La compagnie a un hôpital, mais seulement pour son personnel, pas pour les villageois. Ils ont aussi le droit de venir fouiller les maisons à volonté. Ils n'arrêtent pas de nous accuser de voler des fruits de palmier. Plus de 20 villageois ont été arrêtés. Nous sommes des esclaves dans notre propre territoire. Le protocole d'accord donne à l'entreprise le droit de démolir notre village quand elle voudra, comme elle l'a fait dans les trois autres villages. Dans ces trois zones où on avait déjà commencé à planter, les gens ont l'entrée interdite, les plantations sont surveillées par des soldats payés par l'entreprise. »

Ce récit montre le coût véritable de l'expansion du palmier à huile. Des personnes humbles et courageuses, qui défendent leurs droits, paient un prix élevé et, souvent, risquent leurs vies. Pendant ce temps, les compagnies ont droit aux grands titres pour se vanter de leurs gains.

Article fondé sur un entretien de Jutta Kill, WRM, avec Sunny Ajele, au cours d'une rencontre internationale organisée du 2 au 5 novembre 2013 à Calabar, État de Cross River, Nigeria. Voir aussi la Déclaration de Calabar (<http://wrm.org.uy/meetings-and-events/calabar-declaration/>).